



JANVIER 2015 | N° 55

L'environnement *pour les Européens*

Magazine de la direction générale de l'environnement

Les entreprises
se mettent au vert



Environnement

Selon Karmenu Vella, le nouveau commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche, «un nombre croissant d'entreprises prennent conscience du fait que l'environnement est essentiel à la pérennité de la compétitivité en Europe». Ce 55^e numéro d'*Environnement pour les Européens* met donc en évidence les éléments qui relient les entreprises et la protection de l'environnement.

Le commissaire Vella s'est exprimé à l'occasion de la cérémonie de remise du prix européen de l'environnement pour les entreprises le 1er décembre. Il a insisté sur le rôle vital de visionnaires que les entreprises ont à jouer en faveur de notre environnement. Un message similaire a été véhiculé dans le cadre de la plateforme européenne «Entreprises et biodiversité», qui est également abordée dans ce numéro.

Les ministres européens de l'environnement ont récemment décidé de réaffirmer la dimension environnementale de la stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi, en explicitant le lien entre la durabilité et la compétitivité dans l'élaboration des politiques nationales et européennes.

Le nouveau rapport sur l'économie du climat, également couvert dans ce numéro, prouve lui aussi qu'il est possible à la fois de stimuler la croissance économique et de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre.

Selon les derniers chiffres, trois quarts de la population estiment que les questions environnementales ont une incidence similaire à celle de l'économie sur leur qualité de vie. Près de 60% des citoyens considèrent par ailleurs que les facteurs environnementaux devraient revêtir autant d'importance que les critères économiques tels que le produit intérieur brut (PIB) dans l'évaluation des progrès réalisés. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à l'article sur l'attitude des Européens vis-à-vis de l'environnement.

INFORMATIONS ÉDITORIALES

L'Environnement pour les Européens est un magazine trimestriel publié par la direction générale de l'environnement de la Commission européenne. Il est disponible en allemand, anglais, bulgare, espagnol, estonien, français, grec, italien, lituanien, polonais, portugais, roumain et tchèque. Abonnement gratuit. Vous pouvez vous abonner en ligne à l'adresse http://ec.europa.eu/environment/news/efe/subscribe/subscribe_fr.htm

Rédactrice en chef: Bettina Doeser

Coordinateur: Jonathan Murphy

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'unité «Communication»:

http://ec.europa.eu/environment/contact/form_en.htm

Information et documentation:

http://ec.europa.eu/environment/contact/form_en.htm

Site internet de L'Environnement pour les Européens:

http://ec.europa.eu/environment/news/efe/index_fr.htm

L'ENVIRONNEMENT EN LIGNE

Vous voulez connaître les actions entreprises par l'Union européenne dans le domaine de la protection de l'environnement, apprendre ce qu'est une politique intégrée de produits ou savoir comment remplir les conditions requises pour obtenir un écolabel? Découvrez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet de la DG Environnement: http://ec.europa.eu/environment/index_fr.htm

NOTE

Ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en son nom, ne pourra être tenue responsable de l'utilisation éventuelle des informations contenues dans la présente publication ni des erreurs qui, malgré le soin apporté à la préparation et au contrôle de cette publication, pourraient s'y glisser.

Imprimé sur papier recyclé ayant reçu l'écolabel européen pour le papier graphique (<http://ec.europa.eu/environment/ecolabel>)

Luxembourg: Office des publications

de l'Union européenne, 2015

ISSN 1563-4159 (version imprimée)

ISSN 2363-1228 (version epub)

© Union européenne, 2015

© Couverture: Istockphotos. Toutes les photos:

Thinkstock, sauf page 5 Green4Cities, page 6 et page

8-9 Union européenne

Reproduction du texte autorisée moyennant mention de la source

Reproduction des images interdite

Printed in Italy

Table des matières

Les espèces exotiques nous envahissent!	3
«Verdir» l'économie	4
Les entreprises et la biodiversité	5
Ensemble pour la biodiversité	6
Les maires des villes se préparent au changement climatique	7
L'UE, précurseur des actions contre le changement climatique	8
Rapport sur le climat: il est temps d'agir	10
Les entreprises écologiques: la crème de la crème	11
Un soutien ferme en faveur des politiques écologiques	12
Définir des objectifs de développement durable	13
Réduction des émissions: des opportunités à ne pas manquer	14
Publications/Événements	15
En bref	16

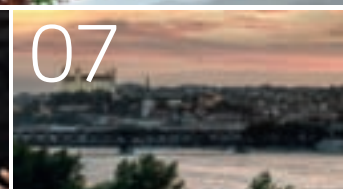
04



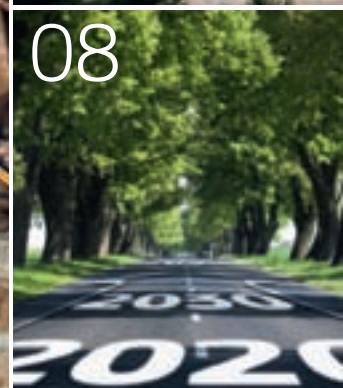
13



07



08



Les espèces exotiques nous envahissent!

Lorsque des animaux, des plantes ou des micro-organismes sont introduits dans un environnement naturel où ils ne devraient normalement pas se trouver, ils peuvent perturber la faune et la flore indigènes et causer des millions d'euros de dégâts. Un nouveau règlement européen visant à combattre le problème des «espèces exotiques envahissantes» entrera en vigueur en janvier 2015.

Les espèces exotiques envahissantes causent d'importants dégâts partout dans le monde, dans la mesure où elles entraînent des pertes de biodiversité, perturbent les écosystèmes et ont des incidences sur la santé humaine et l'économie. Des lapins ont ainsi dévasté des paysages australiens, car ils n'étaient confrontés à aucun prédateur naturel. L'écrevisse de Louisiane perturbe les écosystèmes des rivières européennes en faisant concurrence aux espèces indigènes et en propageant des maladies.

Liste des espèces préoccupantes pour l'Union européenne

Le nouveau règlement comporte des règles qui permettront de lutter contre ce problème, la prévention constituant l'aspect le plus important de cette approche. La Commission dressera la liste des «espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union» sur la base d'évaluations des risques. Cette liste sera approuvée par les États membres de l'UE (qui pourront ajouter ou supprimer certaines espèces); elle sera par ailleurs révisée et mise à jour régulièrement.

Les espèces reprises dans cette liste seront interdites dans l'Union, ce qui signifie qu'elles ne pourront pas être importées, transportées, cultivées, vendues, conservées ou libérées, à quelques rares exceptions près et dans des circonstances strictement contrôlées.

Une action à l'échelle de l'UE est nécessaire pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes, dans la mesure où elles peuvent traverser les frontières nationales. À titre d'exemple, la berce du Caucase peut causer des brûlures cutanées et oculaires et coûte 1 million d'euros à l'Allemagne en soins de santé chaque année. Tout programme d'éradication s'avère toutefois inutile si la plante se propage ensuite dans un autre pays qui n'a pas pris des mesures similaires.

Le nouveau règlement vient combler une lacune bien connue en matière de protection de la biodiversité européenne. Il a été soigneusement conçu pour cibler les espèces envahissantes qui présentent les menaces les plus sérieuses. L'objectif est de collaborer au sein de l'Union, afin de lutter contre un problème qui coûterait quelque 12 milliards d'euros chaque année. Si le règlement porte ses fruits, il s'agira également d'une étape décisive dans la réalisation de l'objectif consistant à arrêter la perte de biodiversité au sein de l'UE à l'horizon 2020.



Mécanisme d'alerte rapide

Le règlement établit un système de surveillance pour la détection précoce des espèces exotiques envahissantes mentionnées dans la liste européenne. Plus les pays réagiront rapidement, plus ils pourront éradiquer efficacement une espèce envahissante avant qu'elle ne se propage et qu'elle ne s'installe de façon permanente. Les États membres doivent informer la Commission dès que l'une des espèces de la liste est détectée, afin que des mesures coordonnées puissent être prises. Si une espèce de la liste européenne s'est déjà propagée, les États membres doivent s'efforcer de limiter les dégâts en prenant les mesures de leur choix.

Le règlement permet aux États membres d'adopter des priorités nationales supplémentaires et de coopérer à l'échelle régionale. Ils peuvent également dresser leur propre liste nationale d'espèces exotiques envahissantes. Si le contrôle de certaines de ces espèces nécessite une coopération entre pays, la Commission peut intervenir au niveau régional pour faciliter leur collaboration.

Les citoyens ont eux aussi un rôle à jouer: en plus d'éviter d'introduire des espèces exotiques au sein de l'UE, ils auront l'occasion d'apporter leur contribution aux systèmes de surveillance et d'alerte précoce.

Au nom de la présidence de l'UE, le ministre italien de l'environnement, Gian Luca Galletti, a déclaré à l'automne 2014 que cet accord représentait «une étape importante dans l'affirmation de la valeur de la biodiversité en Europe, un facteur clé du développement de notre économie».

Plus d'informations

» http://ec.europa.eu/environment/nature/invasivealien/index_en.htm

«Verdir» l'économie

La mise en place d'une économie plus durable permettra de générer de la croissance et de créer des emplois. Dans leurs conclusions, les ministres européens de l'environnement ont décidé de renforcer la dimension environnementale des futurs plans de croissance.

Le Conseil «Environnement» de l'Union européenne, qui réunit les ministres de l'environnement des États membres de l'UE, a décidé de «réaffirmer avec conviction la dimension environnementale de la stratégie Europe 2020». Dans leurs conclusions, les ministres ont surtout insisté sur les instruments en mesure de rendre l'économie plus verte et circulaire, tels que la fiscalité environnementale, la passation de marchés publics verts, l'éco-conception et l'éco-innovation.

Le Conseil «Environnement» a, pour la première fois, adopté des conclusions officielles sur le semestre européen, le processus annuel de gouvernance économique à travers lequel l'UE formule des recommandations politiques sur les programmes de réforme des États membres. Ces conclusions mentionnent également le verdissement d'Europe 2020, la stratégie de croissance de l'UE à l'horizon 2020, dont l'objectif est de surmonter la crise économique et de créer de l'emploi par le biais d'une croissance intelligente, inclusive et durable. Cette stratégie fera l'objet d'une révision en 2015.

L'environnement à l'honneur

«Le Conseil a atteint un objectif politique très important: tous les ministres de l'environnement de l'UE demandent maintenant avec insistance que l'on mette fortement l'accent sur le développement durable et l'utilisation efficace des ressources en prenant ces aspects en compte dans la stratégie Europe 2020, lui conférant ainsi une dimension environnementale nouvelle», a déclaré le ministre italien de l'environnement, Gian Luca Galletti, président du Conseil.



Le Conseil a également appelé à l'amélioration du processus de gouvernance de la stratégie Europe 2020, «ce qui passe par un renforcement du rôle des ministres de l'environnement dans le semestre européen». Il s'agit de veiller à ce que la croissance et l'emploi s'appuient sur des fondements solides en matière de durabilité et d'utilisation efficace des ressources. Il convient également d'élargir la définition des «emplois verts», afin qu'ils n'incluent pas seulement les emplois présentant un lien direct avec les énergies renouvelables et le recyclage, mais qu'ils tiennent également compte du verdissement des procédés, des technologies et des professions.

Trouver la cible

Bien que le Conseil n'ait pas officiellement approuvé d'objectif en matière d'utilisation efficace des ressources, il a exhorté la Commission à trouver le moyen de mieux intégrer l'utilisation efficace des ressources dans la stratégie Europe 2020 en y ajoutant «un objectif indicatif et non contraignant en matière d'efficacité dans l'utilisation des ressources».

Dans un monde où la demande et la concurrence pour les ressources ne font que s'accroître, avec pour conséquences la raréfaction de ces ressources et une importante hausse des prix des matières premières, l'UE pourrait tirer parti d'une utilisation plus efficace des ressources sur le plan économique et environnemental. La Commission a proposé un objectif fondé sur la «productivité des ressources», à savoir le PIB divisé par la consommation de matières premières. Cette proposition fait suite aux appels lancés dans le cadre du 7^e programme d'action pour l'environnement (approuvé par le Conseil européen et le Parlement) et par certaines parties prenantes en faveur d'un objectif en matière d'utilisation efficace des ressources.

L'objectif à long terme est de dissocier la croissance de l'utilisation des ressources et de ses effets, afin d'en tirer de véritables avantages économiques. Selon la Commission, une amélioration de 30% de la productivité des ressources dans l'UE d'ici à 2030 pourrait permettre d'accroître le PIB de 3% et de créer environ 2 millions d'emplois, par comparaison avec une amélioration «de base» de 15%.

La décision d'inclure ou non un objectif en matière d'utilisation efficace des ressources dans la stratégie Europe 2020 sera prise dans le cadre de la révision à mi-parcours de la stratégie en 2015. Cette décision tiendra compte des contributions apportées à l'occasion de la consultation publique en cours et des recommandations de la plateforme européenne pour une utilisation efficace des ressources.

Plus d'informations

- » <http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/env/2014/10/28/>

Les entreprises et la biodiversité



La réussite d'une entreprise peut aller de pair avec la protection de l'environnement. La plate-forme européenne «Entreprises et biodiversité» (B@B) a organisé sa première conférence annuelle en novembre sur les liens entre la biodiversité et les entreprises.

Avec un modèle d'entreprise adapté, la protection de la biodiversité est bénéfique pour l'environnement, mais également pour les affaires. Tel est le message véhiculé par la plate-forme B@B, un forum organisé à l'échelle de l'UE qui réunit plus de 170 organisations issues de différents secteurs dans le but d'élaborer des outils et des approches permettant d'intégrer la problématique de la biodiversité dans les pratiques des entreprises.

«La protection de la biodiversité crée de l'emploi, stimule les investissements et donne un avantage concurrentiel à l'industrie européenne», a déclaré Karmenu Vella, le commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche lors de son discours d'ouverture de la conférence. «Un changement de paradigme est nécessaire pour aboutir à une croissance véritablement écologique. L'Europe mérite une notation "triple A" dans le domaine des finances et de l'économie, mais nous souhaitons également obtenir une note "triple A" pour l'environnement.»

Les entreprises prennent les devants

Lors de la conférence, les entreprises ont eu l'occasion de présenter leurs réussites, de bonnes pratiques et de nouveaux modèles d'entreprise dans le cadre d'un programme qui comprenait des sessions sur les trois principaux axes de travail de la plate-forme.

Le premier axe thématique, la comptabilité du capital naturel, se fonde sur le principe selon lequel les ressources naturelles devraient être considérées comme des actifs immobilisés dans

nos systèmes comptables. Deux entreprises, HeidelbergCement en Allemagne et Codorníu en Espagne, ont expliqué comment des outils élaborés dans le cadre de la plate-forme les avaient aidées à choisir leur approche en matière de comptabilité du capital naturel.

Le second axe de travail porte sur la manière dont l'innovation pourrait contribuer à la protection de la nature, tout en offrant de nouveaux débouchés commerciaux. ECNC, une ONG basée aux Pays-Bas, a présenté son modèle d'entreprise «des déchets à porter», qui consiste à réutiliser des filets de pêche récupérés dans la mer pour les transformer en chaussettes, en tapis et en maillots de bain. Lors de cette session, Royal Dutch Shell a présenté un projet d'infrastructures écologiques, Tractebel Engineering un modèle d'entreprise «nature temporaire», et Landmarc Support Services, un système de comptabilité du capital naturel.

Au cours de la troisième session sur les financements innovants pour les entreprises et la biodiversité, le groupe bancaire grec Piraeus a expliqué comment il cofinçait des projets en faveur de la biodiversité avec le soutien du programme de financement LIFE de la Commission européenne. L'Agence néerlandaise pour les entreprises a expliqué comment elle avait convaincu quatorze institutions financières, y compris des fonds de capital-risque et des fonds de pension, à agir pour protéger le capital naturel. L'entreprise de conseil en infrastructures écologiques Green4Cities a présenté une série de nouveaux débouchés commerciaux.

Lors des autres sessions, des présentations ont été données sur les actions menées en Allemagne et au Royaume-Uni, et les ONG Global Nature Fund, Nature Conservancy, CEEWeb et Union for Ethical Bioproducts ont partagé leurs expériences.

Modéré par Tony Juniper, un éminent militant en faveur de l'environnement, le débat principal a réuni le commissaire Vella et trois chefs d'entreprise, à savoir Guy Sidos, PDG de l'entreprise internationale de ciment Vicat, Laurent Piermont, PDG de CDC Biodiversité, et Tim Haywood, directeur financier et responsable de la durabilité chez Interserve PLC, une entreprise de construction et de services.

La plupart des présentations sont disponibles à partir du lien ci-dessous. Les entreprises doivent désormais voter pour décider quels seront les thèmes qui deviendront prioritaires dans le cadre de chacun des trois axes de travail. D'autres discussions ont également porté sur les projets d'augmentation du nombre de membres de la plate-forme afin d'y inclure d'autres secteurs, tels que les assurances, les institutions financières, les biens de consommation et le commerce de détail, ainsi que d'autres plates-formes nationales.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/about/the-platform/b-at-b-annual-conference_en.html

Ensemble pour la biodiversité

Les pays doivent agir ensemble pour protéger les ressources naturelles de la planète. Des représentants du monde entier se sont réunis à l'occasion de la 12^e Conférence des Parties («COP 12») pour évaluer les progrès réalisés jusqu'à présent.

En octobre 2014, des milliers de personnes représentant les parties à la Convention de l'ONU sur la diversité biologique, ainsi que des ONG, des populations autochtones, des scientifiques et des acteurs du secteur privé, se sont réunies à Pyeongchang, en République de Corée, à l'occasion de la 12^e conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 12).

Achim Steiner, le directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement, a insisté sur les risques auxquels serait confrontée la société en l'absence de mesures pour protéger la biodiversité. Il a précisé que l'inaction coûterait à l'ensemble des pays de la planète quelque 11 300 milliards d'euros chaque année à l'horizon 2050. Il a également mentionné le lien entre la biodiversité et le développement durable, rappelant que «la biodiversité est un moteur puissant en faveur des objectifs actuels et futurs en matière de développement durable».

Il y a quatre ans, les participants à la 10^e conférence des parties (COP 10) ont adopté les vingt objectifs d'Aichi pour la biodiversité, un cadre global dont l'objectif est de protéger la biodiversité mondiale à l'horizon 2020. Lors de la réunion de Pyeongchang, les parties ont largement reconnu la nécessité d'adopter de nouvelles mesures pour atteindre ces objectifs et elles se sont engagées à agir sans attendre. En adoptant la nouvelle déclaration de Gangwon, les ministres se sont officiellement engagés à octroyer une place prépondérante à la biodiversité dans les objectifs de développement durable qui remplacent les objectifs du Millénaire pour le développement.

Cette réunion s'est tenue dans un contexte marqué par la publication de la quatrième édition du rapport sur les perspectives mondiales de la diversité biologique, qui présente des résultats mitigés quant aux progrès réalisés en faveur des objectifs approuvés en 2010. Bien que près d'un quart des pays aient déjà dépassé l'un des objectifs définis (la protection de la biodiversité de 17% de leurs zones terrestres), des mesures supplémentaires seront nécessaires afin de maintenir le plan stratégique pour la diversité biologique sur la bonne voie. La réalisation des autres objectifs, tels que la réduction de moitié de la perte des habitats naturels et la diminution de la pollution, exigera un meilleur suivi et une mise en œuvre renforcée, ainsi que des mesures incitatives plus encourageantes pour les propriétaires terriens.

Doubler les financements internationaux en faveur de la biodiversité

La conférence a permis d'obtenir des résultats dans plusieurs domaines. Les parties ont réaffirmé l'engagement pris précédemment à Hyderabad de doubler les financements internationaux en faveur de la biodiversité accordés aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement, ainsi qu'aux pays dont l'économie est en transition. Elles se sont également engagées à maintenir leur soutien à ce niveau au moins jusqu'en 2020.

L'UE alloue déjà des aides importantes dans ces domaines. En 2012, les aides annuelles consenties par l'UE aux pays en développement pour la préservation de la biodiversité ont atteint 289 millions d'euros, contre 190 millions d'euros en moyenne entre 2006 et 2010. Les gouvernements ont en outre accepté de redoubler d'efforts afin d'intégrer la biodiversité dans d'autres cadres politiques et d'augmenter leurs financements en faveur de la biodiversité, en identifiant des moyens de mobiliser des ressources financières plus importantes via d'autres sources.

La 12^e conférence des parties a également été l'occasion d'organiser la première réunion des parties au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, entré en vigueur en octobre 2014. Ce protocole vise à préserver la diversité biologique via une utilisation durable de ses éléments constitutifs. Cette première réunion a permis de prendre les décisions nécessaires à la mise en place des dispositions du protocole. Les parties se sont notamment accordées sur le mode de fonctionnement du Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages.

Plus d'informations

- » <http://www.cbd.int/cop/>
- » <http://www.cbd.int/cop12/hls.shtml>



Les maires des villes se préparent au changement climatique



Plus de cent villes, d'Albertslund au Danemark et Cork en Irlande à Véria en Grèce, ont décidé de participer à l'initiative «Mayors Adapt», la Convention des maires pour l'adaptation au changement climatique.

Les effets du changement climatique se ressentent déjà en Europe. Ces effets ne feront d'ailleurs que s'accroître dans les décennies à venir en raison des incidences décalées des émissions de gaz à effet de serre antérieures et actuelles.

En participant à «Mayors Adapt», chacune des villes participantes s'engage à élaborer dans les deux années à venir une stratégie globale d'adaptation au changement climatique et/ou à intégrer des mesures d'adaptation dans ses plans actuels. Cet engagement doit être assorti de rapports de suivi soumis tous les deux ans.

Le rôle majeur des villes

La capacité des villes à s'adapter au changement climatique est essentielle pour notre prospérité future. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les villes représentent environ 70% de la demande énergétique et des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. «Mayors Adapt» s'appuie sur le succès de la Convention des maires, dans le cadre de laquelle les villes européennes se sont engagées à déployer des efforts ambitieux pour réduire leurs émissions.

«Mayors Adapt» fait partie du premier objectif (favoriser l'action au niveau des États membres) de la stratégie d'adaptation au changement climatique de la Commission européenne. Les deux autres objectifs sont de favoriser une prise de décision éclairée en matière d'adaptation et d'intégrer la résilience au climat dans l'action de l'UE en promouvant l'adaptation dans les secteurs les plus vulnérables, tels que l'agriculture, la pêche ou les infrastructures.

Les dirigeants politiques se sont engagés à dépenser au moins 20% du budget de l'UE pour la période 2014-2020 en faveur de l'action pour le climat par le biais des fonds structurels et

d'investissement européens, dont le fonds de développement régional. Les villes pourront également puiser dans les 864 millions d'euros du nouveau programme d'action pour le climat de la Commission, LIFE, qui soutient à la fois les mesures d'adaptation et d'atténuation.

«Mayors Adapt» propose une aide pratique aux villes qui décident de participer à cette initiative. Un service d'assistance en ligne répond aux questions opérationnelles et fournit des conseils et des outils permettant de planifier et de mesurer les initiatives en faveur de l'adaptation. Les villes peuvent échanger leurs données et leur expérience. Elles peuvent également comparer leurs performances.

La Commission prévoit d'organiser une cérémonie annuelle de signature pour rendre hommage à la détermination dont font preuve les villes de «Mayors Adapt» et les aider à renforcer leurs capacités d'adaptation.

Inondations: se tenir prêt pour sauver des vies et économiser de l'argent

Les inondations dévastatrices de 2002 en Europe centrale ont notamment touché l'Allemagne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie. Plusieurs quartiers du centre de Prague ont été immergés, ce qui a causé des milliards d'euros de dégâts dans le centre historique de la ville. Bratislava a également subi une importante montée des eaux, mais a été en grande partie épargnée grâce aux mesures de protection contre les inondations mises en place précédemment.

Dans le sillage des événements de 2002, ces deux villes ont dépensé des dizaines de millions d'euros en faveur de nouvelles mesures de prévention contre les inondations. Grâce à ces initiatives, l'ampleur des dégâts s'est avérée moins importante à Prague lors des inondations de fin mai/début juin 2013. Bratislava n'avait jamais connu d'inondations avec un tel débit, mais les dispositifs d'urgence et les protections contre les inondations mis en place dans la ville ont permis d'éviter des dégâts substantiels.

Ce type de mesures peut se révéler très efficace. Selon les estimations, chaque euro dépensé pour se protéger contre les inondations permettrait d'économiser six euros de réparation.



Plus d'informations

» <http://mayors-adapt.eu>

L'UE, précurseur des actions contre le changement climatique

Les États membres de l'UE ont décidé, en octobre dernier, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2030. Les dirigeants européens ont également approuvé un objectif contraignant à l'échelle de l'UE en matière d'énergie renouvelable, ainsi qu'un objectif indicatif dans le domaine de l'efficacité énergétique, d'au moins 27%.

Les objectifs ambitieux pour 2030 approuvés par les dirigeants européens dans le domaine du climat et de l'énergie ont donné une nouvelle impulsion aux négociations mondiales sur le climat. L'objectif visant à réduire d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre sera utilisé dans le cadre de l'accord climatique mondial qui sera conclu à Paris en décembre 2015. L'UE a été la première grande économie à affirmer sa position, suivie des États-Unis et de la Chine, qui ont eux aussi annoncé leurs futurs objectifs.


 Avec le nouveau train de mesures pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030, nous avons réaffirmé notre confiance dans l'avènement d'une économie à plus faible intensité de carbone, plus efficace sur le plan énergétique, qui constitue le fondement de l'union de l'énergie.
 

Seules les réductions d'émissions réalisées au sein de l'UE seront prises en compte dans la réalisation de son objectif. Par le passé, les entreprises pouvaient financer des projets à bas coûts de réduction de la pollution à l'étranger pour remplir leurs exigences en matière de réduction des émissions.

Le vice-président pour l'union de l'énergie, Maroš Šefčovič, a déclaré: «Avec le nouveau train de mesures pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030, nous avons réaffirmé notre confiance dans l'avènement d'une économie à plus faible intensité de carbone, plus efficace sur le plan énergétique, qui constitue le fondement de l'union de l'énergie.»

Le système d'échange de quotas d'émission, un outil essentiel

Le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE-UE) constitue un outil essentiel qui aidera l'UE à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à moindre coût. Le SEQE-UE est un système de plafonnement et d'échange qui fixe un plafond d'émissions autorisées pour plus de 12 000 installations de production majeures en Europe. Ce plafond est abaissé avec le temps, afin de permettre une réduction globale des émissions. Pour atteindre le nouvel objectif de réduction des émissions à l'horizon 2030, ces installations de production devront réduire leurs émissions collectives de 43% par rapport à 2005.

Le SEQE-UE est la pierre angulaire de la politique climatique de l'UE depuis sa création, et les émissions des installations couvertes par ce système sont en baisse. Les émissions émises par les industries européennes ont toutefois baissé plus que prévu pendant la récession économique. Cette situation a donné lieu à un surplus de quotas d'émission sur le marché, ce qui a dissuadé les industries d'investir dans la réduction de leurs émissions.

Afin d'éviter que les problèmes causés par les surplus de quotas ne se reproduisent, les dirigeants européens ont confirmé, lors de leur réunion d'octobre dernier, qu'un SEQE-UE efficace et réformé, doté d'un instrument visant à stabiliser le marché, constituerait le principal instrument de l'UE pour atteindre l'objectif de 2030. L'instrument proposé par la Commission, à savoir une réserve de stabilité du marché, retirera des quotas du marché lorsque le surplus est important, pour ensuite les réinjecter lorsque le nombre de quotas en circulation est moins élevé, selon des règles claires et prédéfinies. Les secteurs qui se trouvent en dehors du champ du SEQE-UE, tels que le transport, l'agriculture et la construction, devront réduire leurs émissions de 30% par rapport à 2005. Cet objectif sera traduit en objectifs nationaux contraignants.

Relever le défi des investissements

Les dirigeants européens ont décidé d'utiliser les quotas du SEQE-UE afin de relever le défi des investissements pour la réalisation des objectifs de 2030. Quelque 400 millions de quotas seront mis en réserve dans le cadre du SEQE-UE pour financer des innovations à faible teneur en carbone par le biais d'un fonds pour l'innovation. Le précédent fonds pour l'innovation, NER300, pourra ainsi être renforcé, dans la mesure où le nombre de quotas de réserve sera revu à la hausse et où la portée du fonds sera élargie pour inclure les innovations dans les secteurs industriels et les projets de démonstration dans le domaine des sources d'énergie renouvelable et du captage et du stockage du carbone.

Entre 2021 et 2030, 2% des quotas du SEQE-UE seront alloués à un fonds de modernisation qui sera utilisé pour améliorer l'efficacité énergétique et moderniser les systèmes énergétiques



des États membres à faible revenu, où les besoins d'investissement sont plus importants au vu d'un PIB inférieur à la moyenne européenne.

Le mécanisme actuel prévu dans le cadre du SEQE-UE, qui permet aux États membres d'allouer des quotas gratuits aux centrales énergétiques afin de promouvoir des investissements dans la modernisation du secteur énergétique, sera également conservé après 2020.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/clima/policies/2030/index_en.htm
- » http://ec.europa.eu/clima/news/articles/news_2014102401_en.htm
- » <http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2014/10/23-24/>

Rapport sur le climat: il est temps d'agir

En novembre dernier, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son cinquième rapport d'évaluation (RE5). Cette analyse du changement climatique, qui réunit les travaux de centaines de scientifiques du monde entier, est la plus complète réalisée jusqu'à présent.



L'examen des publications scientifiques ne laisse subsister aucun doute: notre climat est en train de changer et nous devons agir dès maintenant. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté jusqu'à un niveau jamais atteint depuis 800 000 ans, avec des incidences sans précédent sur le système climatique. La contribution majeure de l'activité humaine à ce phénomène n'est plus remise en question.

L'atmosphère et les mers se réchauffent, et les océans, les plus grands puits de carbone au monde, deviennent plus acides à mesure qu'ils absorbent des quantités croissantes de CO₂. La quantité de neige et de glace diminue, et le niveau de la mer s'élève. Les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et touchent des milliers de personnes, en particulier dans les pays moins développés, ainsi que les écosystèmes naturels.

Les auteurs du rapport affirment toutefois qu'il n'est pas trop tard pour réagir. Il est possible de maintenir le réchauffement sous la limite dangereuse des 2 °C, à condition que tous les pays du monde unissent leurs efforts pour réduire les émissions. Dans le cas contraire, les scientifiques prévoient que les températures pourraient augmenter de plus de 4 °C au cours de ce siècle.

«Les scientifiques ne laissent planer aucun doute», a déclaré le commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Cañete. «Tous les regards sont désormais tournés vers nous, les décideurs politiques. C'est la raison pour laquelle, en Europe, nous avons accompli notre devoir en adoptant d'ambitieux objectifs pour 2030. À présent, nos partenaires dans le reste du monde doivent faire de même et prendre leurs

responsabilités.» En octobre dernier, l'UE a approuvé de nouveaux objectifs climatiques et énergétiques pour 2030, dont une réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union d'au moins 40 % par rapport au niveau de 1990.

Tout retard coûtera cher à l'Europe

Selon les auteurs du rapport du GIEC, il est possible de passer à une économie à faible teneur en carbone. Il existe déjà de nombreuses solutions pour atténuer le changement climatique via une réduction substantielle des émissions dans les décennies à venir. Le report des mesures à prendre au-delà de 2030 entraînerait toutefois des défis technologiques, économiques, sociaux et institutionnels bien plus difficiles à relever.

Les estimations de coûts varient, mais selon le rapport, des mesures ambitieuses pour atténuer le changement climatique ne feraient baisser la croissance économique mondiale que de 0,06 point de pourcentage environ, sans compter les nombreux avantages sociaux et en matière de santé. Aujourd'hui, ces coûts sont gérables. Par contre, si nous n'agissons pas, il sera bien plus difficile et coûteux de gérer les effets d'un changement climatique irréversible.

Le GIEC appelle non seulement à une réduction des émissions, mais également à la prise de mesures d'adaptation aux effets du changement climatique qui ne pourront plus être évités. Ces deux approches nécessitent une gouvernance efficace, des investissements dans les technologies et les infrastructures vertes, ainsi qu'un changement de mode de vie.

Le RE5 est le fruit du travail de centaines de scientifiques. Il a été rédigé par plus de 830 auteurs et rédacteurs issus de plus de 80 pays et s'appuie sur des dizaines de milliers d'articles scientifiques dans les domaines scientifique, technique et socio-économique.

Selon le GIEC, l'humanité dispose d'une marge de manœuvre restreinte pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C. L'UE assume un rôle de chef de file dans les négociations climatiques, afin de préparer le terrain pour l'adoption d'un nouvel accord international contraignant lors de la 21^e conférence des parties (COP), à Paris, en décembre 2015.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/clima/news/articles/news_2014110301_en.htm
- » <http://www.ipcc.ch/activities/activities.shtml>
- » <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20141104IPR77230/html/Climate-change-talks-MEPs-chart-the-course-from-Lima-to-Paris>

Les entreprises écologiques: la crème de la crème

Qu'elles proposent des fish and chips vendus dans des emballages compostables ou un isolant pour bâtiment fabriqué à partir de déchets de papier recyclé, seize entreprises originaires de dix pays (États membres et pays candidats à l'Union européenne) ont été sélectionnées pour le prix européen de l'environnement pour les entreprises cette année.



Les entreprises européennes ont un rôle majeur à jouer en faveur d'un environnement plus propre et d'un avenir durable. Elles peuvent en effet s'appuyer sur leurs compétences innovantes pour protéger l'environnement, tout en créant de l'emploi et en améliorant leur compétitivité. La Commission européenne a rendu hommage aux efforts de ces entreprises de toutes tailles dans le cadre du prix européen de l'environnement pour les entreprises, décerné tous les deux ans depuis 1987.

Ces prix récompensent les entreprises dont l'éco-innovation associe vision, innovation, compétitivité et performances environnementales exceptionnelles. Afin de s'assurer que les lauréats soient les meilleurs dans leur domaine, le jury a présélectionné seize finalistes sur 152 candidatures en provenance de vingt-deux États membres et pays candidats à l'UE. Tous les candidats devaient avoir participé à un concours au niveau national avant de pouvoir concourir au niveau européen, comme s'ils participaient à une «Ligue des champions» de l'éco-innovation.

«Les entreprises sélectionnées pour le prix européen de l'environnement pour les entreprises ont prouvé qu'elles combinaient le succès de leurs activités avec le respect de l'environnement», a déclaré l'ancien commissaire chargé de l'environnement, Janez Potočnik. «Elles illustrent brillamment la transposition dans le monde réel des fruits de l'éco-innovation.»

La «Ligue des champions» de l'écologie

Le prix a été décerné dans cinq catégories:

Produits et services, avec 3 finalistes sur 50 candidats

Procédés de production, avec 3 finalistes sur 49 candidats

Gestion, avec 4 finalistes sur 38 candidats

Coopération internationale, avec 3 finalistes sur 15 candidats

Entreprises et biodiversité, avec 3 finalistes sur 33 candidats

Cette année, certains finalistes se sont avérés pour le moins intéressants. Dans la catégorie «gestion», par exemple, le magasin Bay Fish & Chips, situé près d'Aberdeen, au Royaume-Uni, utilise du poisson durable, des cuisinières efficaces sur le plan énergétique et de l'énergie renouvelable. Il recycle également tous ses déchets alimentaires et participe à la transformation de ses huiles usagées en biocarburant. Ce magasin utilise par ailleurs des emballages végétaux totalement compostables fournis par Vegware, une entreprise britannique nommée dans la catégorie «produits et services» qui fabrique des assiettes, des gobelets, des plateaux, des couverts et des boîtes jetables à partir de matériaux renouvelables ou recyclés qui peuvent ensuite être à nouveau recyclés avec les déchets alimentaires.

Les finalistes de la catégorie «entreprises et biodiversité» comprenaient des candidats tels qu'Andromède Océanologie, en France, dont l'application pour smartphones fournit des informations sur la localisation des herbiers de posidonies, afin d'éviter que les navires viennent s'y ancrer dans la mer Méditerranée, et Red Eléctrica, en Espagne, qui a conçu des câbles de distribution électrique et de mise à la terre permettant de réduire les risques d'électrocution pour les oiseaux.

Parmi les autres finalistes, dans différentes catégories, se trouvaient notamment deux produits estoniens: l'UpShirt d'Aus-Design, un t-shirt entièrement fabriqué à partir de déchets de production, et l'isolant pour bâtiment de Werro Wool en cellulose recyclable fabriquée à partir de déchets de papier recyclés. Aux Pays-Bas, l'entreprise Interface a été sélectionnée pour ses dalles de moquette «Net-Works» fabriquées à partir de filets récupérés sur les plages, une opportunité économique pour les habitants de villages côtiers dans les pays en développement.

Plus d'informations

- » <http://ec.europa.eu/environment/awards>
- » Veuillez consulter l'«Actualité en bref» à la page 16 pour la liste complète des lauréats

Un soutien ferme en faveur des politiques écologiques

Plus de 95% des Européens estiment qu'il est important de protéger l'environnement. Les secteurs verts de l'économie continuent de croître malgré la crise économique, ce qui démontre que la protection de l'environnement et le maintien de la compétitivité vont de pair. Une nouvelle enquête de l'Eurobaromètre confirme qu'une majorité écrasante de citoyens est favorable à la protection de l'environnement. Seuls 5% d'Européens affirment le contraire.

Cette nouvelle enquête, intitulée «Attitude des citoyens européens à l'égard de l'environnement», a révélé que trois quarts des citoyens de l'Union européenne pensent que les problèmes environnementaux ont une incidence analogue à celle de l'économie sur leur qualité de vie. En particulier, plus de la moitié de la population s'inquiète de la pollution de l'air et de l'eau, les déchets et la raréfaction des ressources naturelles faisant également partie de leurs principales préoccupations.

Un nombre croissant de citoyens (près de trois Européens sur cinq) estime que les facteurs environnementaux devraient constituer des critères tout aussi importants que les critères économiques, tels que le PIB, pour mesurer les progrès réalisés. Selon un nombre similaire de personnes interrogées, les autorités publiques nationales devraient favoriser des considérations environnementales plutôt que des considérations de coûts.

Agir pour la protection de l'environnement

Cette enquête, la première du genre depuis celle de 2011 sur l'attitude des Européens à l'égard de l'environnement, a révélé que 85% des citoyens de l'UE estiment pouvoir jouer un rôle dans la protection de l'environnement. Trois quarts des personnes interrogées se disent désormais prêtes à acheter des produits respectueux de l'environnement même s'ils sont un peu plus chers, un chiffre qui a augmenté ces trois dernières années. Les Européens adoptent également un comportement plus respectueux de l'environnement dans leurs activités quotidiennes via, notamment, le tri de leurs déchets pour le recyclage (72%) ou la réduction de leur consommation d'énergie (52%) et d'eau (37%).

«Les Européens sont particulièrement préoccupés par la pollution de l'air et de l'eau, les produits chimiques et les déchets, et ont le sentiment que chacun doit intensifier ses efforts pour protéger l'environnement», a déclaré l'ancien commissaire européen chargé de l'environnement, Janez Potočnik.

Un environnement mieux protégé pour une économie plus prospère

Près de 28 000 citoyens européens originaires des 28 États membres de l'Union ont été interrogés dans le cadre l'enquête en avril et mai 2014. Trois quarts des Européens sont d'avis que l'utilisation efficace des ressources naturelles et la protection de l'environnement peuvent être un moteur pour la croissance économique et une majorité d'entre eux estiment que les citoyens, les gouvernements nationaux et l'industrie pourraient agir davantage en ce sens. Plus de 90% des sondés conviennent que les pollueurs devraient payer pour les dégâts qu'ils causent à l'environnement.

En particulier, l'UE bénéficie d'un large soutien pour son rôle dans la protection de l'environnement, plus de la moitié des citoyens souhaitant qu'elle élargisse son action dans ce domaine. Pour trois quarts des personnes interrogées, la législation européenne en matière d'environnement est nécessaire à la protection de l'environnement dans leur pays et l'UE devrait pouvoir s'assurer de l'application correcte de la législation environnementale.

Dans le même temps, selon six personnes sur dix, les décisions relatives à l'environnement devraient être prises en commun dans l'UE et 84% des Européens souhaitent que plus de fonds soient alloués par l'Union européenne pour soutenir des activités respectueuses de l'environnement.

«Je suis heureux de constater que la protection de l'environnement bénéficie d'un soutien aussi large et vigoureux, même dans une période difficile», a affirmé l'ancien commissaire Potočnik.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb_special_419_400_en.htm#416



Définir des objectifs de développement durable



L'Union européenne et les Nations unies travaillent à la définition d'objectifs de développement durable, un cadre visant à lutter contre la pauvreté à l'échelle mondiale et à favoriser un développement durable pour tous dans les années à venir.

Selon les prévisions, la population mondiale devrait dépasser les 9 milliards de personnes à l'horizon 2050. Dans ce contexte, la conciliation du développement économique et de l'amélioration du bien-être des citoyens avec la durabilité et les besoins de l'environnement constitue un véritable défi.

Les objectifs du Millénaire pour le développement arriveront à échéance en 2015. Ils ont permis de réaliser des progrès et d'obtenir des résultats dans de nombreux domaines: les taux de mortalité maternelle et infantile ont chuté, le nombre de décès dus au paludisme, au VIH/sida et à la tuberculose a diminué et l'objectif consistant à réduire de moitié la faim dans le monde tend à se concrétiser.

Définir le programme

En tant que plus grand donateur au monde, l'UE a un rôle clé à jouer dans la définition du programme international de développement. «Une vie décente pour tous: de la vision à l'action collective», une communication adoptée par la Commission en juin 2014, établit un cadre qui couvre la pauvreté, les inégalités, la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'accès à l'eau, l'assainissement et l'énergie durable. Ce cadre dépasse celui des OMD dans des

domaines tels que le travail décent, la croissance inclusive et durable, la consommation et la production durables, la biodiversité, la dégradation des terres et la protection des mers et des océans.

Cette communication met particulièrement l'accent sur l'importance d'une bonne gouvernance, de sociétés pacifiques et du respect de l'État de droit en proposant une «approche fondée sur les droits» qui promeut la justice, l'égalité, la démocratie, l'émancipation des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes.

En matière de mise en œuvre, elle insiste sur la responsabilisation, la transparence et un contrôle efficace des progrès accomplis en faveur des ODD. Ces nouveaux objectifs devraient reposer sur des informations factuelles, être spécifiques, mesurables, atteignables et pertinents et s'inscrire dans un cadre temporel.

En quelques mots, l'ancien commissaire européen chargé de l'environnement, Janez Potočnik, a expliqué qu'un nouveau cadre était nécessaire pour que la communauté internationale se mobilise et «s'attaque aux défis inextricablement liés qui consistent à éliminer la pauvreté et à améliorer le bien-être, tout en garantissant un progrès durable dans les limites de notre planète». Le programme des Nations unies pour l'après-2015 devrait avoir un caractère universel et apporter une réponse globale pour tous, a-t-il ajouté.

L'après-2015

La Commission continue de contribuer au groupe de travail ouvert de l'ONU sur les objectifs de développement durable, dont les conclusions de juillet ont été débattues lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier. Bon nombre de ces conclusions s'alignent sur l'approche recommandée par la Commission, avec un éventail similaire de domaines politiques et de cibles.

Un rapport de synthèse rédigé par le Secrétaire général de l'ONU, adopté en décembre 2014, formera la base des négociations intergouvernementales sur les ODD en 2015.

Plus d'informations

- » https://ec.europa.eu/europeaid/decent-life-all-vision-collective-action_en
- » <http://www.un.org/millenniumgoals>
- » <http://sustainabledevelopment.un.org/owg.html>

Réduction des émissions: des opportunités à ne pas manquer

Selon le nouveau rapport de référence sur le réchauffement climatique, la lutte contre le changement climatique créera de nouvelles opportunités de croissance économique.

La réduction des émissions et la croissance économique ne doivent pas être abordées séparément, mais en parallèle.

Ce rapport, intitulé «Une meilleure croissance, un meilleur climat», a été récemment publié par la Commission mondiale sur l'économie et le climat, un groupe d'entreprises, de scientifiques et d'anciens dirigeants de gouvernement, conseillé par des économistes réputés.

Selon les auteurs du rapport, des villes plus compactes et mieux connectées (une évolution nécessaire pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre) pourraient par exemple permettre de réduire de 3 000 milliards de dollars (2 400 milliards d'euros) les exigences de capitaux pour les infrastructures urbaines au cours des quinze prochaines années.

Environ 90 000 milliards de dollars (71 200 milliards d'euros) devraient toutefois être investis dans les infrastructures urbaines, les systèmes d'utilisation du sol et les systèmes énergétiques

d'ici à 2030. Selon les auteurs du rapport, ces investissements permettront de stimuler une croissance sobre en carbone et de créer des emplois, ainsi que d'améliorer la santé et la qualité de vie des habitants.

Un plan d'action mondial

Ce rapport présente un plan d'action mondial en dix points (voir encadré), dont l'objectif est d'accélérer la transition vers un avenir sobre en carbone. Les six premiers points portent sur les conditions à réunir pour encourager des investissements et une croissance sobres en carbone et à l'épreuve du changement climatique. Les quatre derniers points mettent en exergue les opportunités de croissance et de diminution des risques climatiques.

L'Union européenne (UE) travaille déjà à la mise en application de ces recommandations dans pratiquement tous les domaines. À titre d'exemple, le rapport insiste sur le rôle clé de la tarification du carbone dans le cadre de la transition vers des économies sobres en carbone. Avec son système d'échange de quotas d'émission, l'UE s'est posée en pionnière à l'échelle mondiale en définissant une tarification pour le carbone.

La Commission intègre des objectifs climatiques dans toutes ses politiques. Elle promeut par ailleurs de nombreuses initiatives transversales dans des secteurs tels que l'utilisation du sol et l'urbanisme.

- Intégrer les questions climatiques dans les processus de décisions économiques fondamentaux.
- S'efforcer de conclure un accord international fort et équitable sur le climat.
- Supprimer progressivement les subventions pour les combustibles fossiles et les intrants agricoles, ainsi que les mesures d'incitation à l'expansion urbaine.
- Introduire la tarification du carbone, afin d'envoyer des signaux forts dans tous les secteurs de l'économie.
- Réduire les coûts du capital des infrastructures sobres en carbone.
- Tripler l'investissement public pour la recherche et le développement dans le domaine des énergies propres, tout en éliminant les obstacles à l'entrepreneuriat.
- Privilégier un développement urbain axé sur des villes mieux connectées et plus concentrées.
- Mettre fin à la déforestation et renforcer les investissements en faveur des forêts et leur protection.
- Restaurer au moins 500 millions d'hectares de terres agricoles dégradées d'ici à 2030.
- Entamer le démantèlement des nouvelles centrales à charbon immédiatement dans les pays développés et d'ici à 2025 dans les pays à revenu intermédiaire.

En route pour 2020

«Dans ce rapport, d'éminents experts de l'économie arrivent à la conclusion que nous pouvons stimuler la croissance et lutter contre le changement climatique en même temps», a déclaré Connie Hedegaard, l'ancienne commissaire européenne chargée de l'action pour le climat. «Il ne devrait pas être si difficile de prendre une décision politique.»

Tirer dès à présent parti d'opportunités peu coûteuses et à l'impact important dans le but de réduire les émissions de carbone à l'horizon 2020 permettra d'ouvrir la voie à la conclusion d'un accord international en faveur de la réduction des émissions à Paris en 2015.

Plus d'informations

- » <http://newclimateeconomy.report>
- » https://www.youtube.com/watch?v=1NfQh9_pEqA

Publications



Espèces exotiques envahissantes — Action de l'Union européenne

Les espèces exotiques envahissantes sont définies comme des espèces dont l'introduction et la propagation en dehors de leur aire de répartition naturelle constituent une réelle menace pour la biodiversité et l'économie. Cette nouvelle publication présente certaines de ces espèces, les coûts qu'elles entraînent et l'action de l'UE pour lutter contre ce phénomène.

Disponible en allemand, en anglais, en espagnol et en français.

» <http://bookshop.europa.eu/fr/invasive-alien-species-pbKH0414054/>



Les directives européennes «Oiseaux» et «Habitats»: pour la nature et les populations d'Europe

Les directives «Oiseaux» et «Habitats» plaident en faveur du développement durable et d'une gestion intégrée. Elles constituent une initiative ambitieuse à grande échelle, dont l'objectif est de préserver le patrimoine naturel de l'Europe. Cette brochure présente les deux directives, leurs objectifs et le rôle du réseau Natura 2000 dans la protection des habitats.

Disponible en anglais.

» <http://bookshop.europa.eu/fr/the-eu-birds-and-habitats-directives-pbKH0514026/>



Naturewatch — l'envol des grues

Chaque année, des milliers de grues s'envolent depuis le nord de l'Europe en automne pour rejoindre des pays plus au sud, afin d'y passer l'hiver. Elles empruntent différents itinéraires et s'arrêtent en de nombreux endroits avant d'arriver à destination. Elles reviennent ensuite dans leur pays d'origine au printemps. Les grues utilisent des habitats et des sites protégés dans le cadre de l'initiative Natura 2000, afin de se reposer pendant leur long voyage. Cette brochure pour enfants regorge d'informations sur les grues et les difficultés qu'elles rencontrent. Elle fournit également des conseils sur la manière de les repérer et d'aider ces oiseaux et d'autres espèces. Des informations destinées aux enseignants sont également disponibles.

Disponible en allemand, en anglais, en français et en polonais. Les versions dans les autres langues officielles suivront.

» <http://ec.europa.eu/environment/pubs/children/children.htm>

Événements

Resource: Realising the opportunities of a circular economy («Ressources: prendre conscience des opportunités offertes par l'économie circulaire»)

Du 3 au 5 mars 2015 à Londres, au Royaume-Uni

Cette conférence et exposition de trois jours réunira des professionnels et des entreprises qui s'intéressent à la mise en place d'une économie circulaire.

» www.resource-event.com

ECCA 2015: 2^e conférence européenne sur l'adaptation au changement climatique

Du 12 au 14 mai 2015 à Copenhague, au Danemark

Cette plateforme permettra aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux entreprises de partager les résultats de leurs récentes études, leurs nouvelles politiques et leurs expériences en matière d'adaptation au changement climatique et d'avenir sobre en carbone.

» www.ecca2015.eu

Geospatial world forum (Inspire)

Du 25 au 29 mai 2015 à Lisbonne, au Portugal

Cet événement permettra de promouvoir la convergence des politiques, des pratiques et des procédures pour une utilisation optimale des données spatiales, y compris dans le domaine de l'observation de la Terre et de la surveillance de l'environnement.

» www.geospatialworldforum.org

Du bleu au vert

5 juin 2015

Cette campagne à forte visibilité, actuellement menée par le système des organisations des Nations unies, atteindra son apogée avec les activités et les initiatives de sensibilisation qui marqueront la Journée mondiale de l'environnement.

» www.greeningtheblue.org/event/world-environment-day-5-june-2015

En bref



Les lauréats du prix européen de l'environnement pour les entreprises

«Un nombre croissant d'entreprises prennent conscience du fait que l'environnement est essentiel à la pérennité de la compétitivité en Europe», a déclaré Karmenu Vella, le commissaire chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche, à l'occasion de la cérémonie de remise du prix européen de l'environnement pour les entreprises. Ce prix démontre que l'éco-innovation peut aider les entreprises à renforcer leur compétitivité dans le respect de l'environnement.

Les lauréats du prix 2014-2015 sont: Eczacıbaşı Yapı Gereçleri (Turquie), un fabricant d'articles en céramique pour salles de bain et de carrelage (catégorie «Gestion»), EcoNation (Belgique), fournisseur de solutions d'éclairage (catégorie «Produits et services»), Daimler AG (Allemagne), constructeur automobile (véhicules et moteurs) (catégorie «Innovation de procédé»), Interface Nederland BV (Pays-Bas), concepteur et fabricant de dalles de moquette (catégorie «Coopération internationale entre entreprises») et Red Eléctrica de España (Espagne), opérateur du secteur de l'électricité (catégorie «Entreprises et biodiversité»).

» http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-2268_fr.htm



Un film sur les grands rhinolophes réalisé dans le cadre d'un projet LIFE décroche une récompense

De nombreuses espèces de chauves-souris sont menacées en Europe. L'une d'entre elles est le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) qui vit dans le parc naturel régional de Camargue en France.

Le projet LIFE Chiro Med s'est vu attribuer le premier prix lors d'un festival international du film ornithologique en France pour son documentaire intitulé «Une vie de Grand Rhinolophe». Ce film, réalisé par Tanguy Stoecklé et produit par le Groupe Chiroptères de Provence, permet de découvrir la vie fascinante d'une jeune chauve-souris femelle et de sa mère.

Chiro Med a travaillé à l'élaboration de mesures de conservation visant à améliorer les conditions d'au moins huit colonies de reproduction et gîtes d'hibernation des populations de grands rhinolophes et de murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

» <http://www.lifechiromed.fr>

» <http://ec.europa.eu/environment/life/news/newsarchive2014/november/index.htm#ias>



40e anniversaire du Bureau européen de l'environnement (BEE)

«Depuis quarante ans, vous contribuez à façonner l'environnement et l'Europe, car vous y croyez», a déclaré le commissaire Vella au BEE et aux participants à l'événement qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2014 pour célébrer cette étape importante.

Le commissaire a abordé la vision et la feuille de route de l'Europe pour l'environnement, ainsi que le 7^e programme d'action pour l'environnement, dont l'objectif est que nous puissions, à l'horizon 2050, «bien vivre, dans les limites de notre planète».

La protection de l'environnement nous donne l'occasion de «créer des avantages qui se renforcent mutuellement» pour l'économie, l'environnement et la société, a-t-il ajouté. Le BEE, une fédération qui rassemble plus de 140 organisations non gouvernementales (ONG) et organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de l'environnement, est parvenu à rapprocher l'Europe de ses citoyens en reliant les politiques européennes à des organisations de base. Le commissaire a également remercié le Bureau pour son rôle d'organisme de mise en œuvre et de surveillance.

» http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-14-2260_fr.htm

